

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 48

Artikel: Troublant problème
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1928, recevront ce journal

GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



Charles PFLUGER

Le Conteur a été fort peiné d'apprendre, jeudi matin, la mort survenue dans la nuit, de M. Charles Pflüger. Le défunt était très connu et très estimé à Lausanne, où il dirigea longtemps le Bazar Vaudois, fondé, au « Chemin neuf » (avenue de l'Université), par son grand-père.

Charles Pflüger, né à Lausanne, en 1848, aimait de tout cœur notre ville, où il dépensa, en faveur de plusieurs œuvres d'utilité publique, une grande activité. Il fit partie, pendant onze ans, du Conseil communal.

Le défunt, qui était foncièrement bon, de caractère gai, d'abord toujours cordial, aimait aussi beaucoup le Conteur, qui eut le plaisir de le compter au nombre de ses bons amis et collaborateurs. Aussi bien, notre petit journal gardera-t-il, à la mémoire de Charles Pflüger, un souvenir fidèle et reconnaissant.

Nous prions sa famille d'agréer l'expression de notre respectueuse sympathie.

EH! BIEN, OUI, C'EST L'HIVER

QUOI! vous voilà tout morose, tout grincheux. Parce que c'est l'hiver? Oh! là, là, quelle absence de philosophie! L'hiver a ses inconvénients, ses complications, soit. Il faut s'habiller plus chaudement, endosser un manteau, chauffer des snow-boots ou des caoutchoucs, chauffer le logis, pour ne point grelotter et pour se prémunir contre les rhumes, les catarrhes, les rhumatismes. Et puis, c'est tour à tour le vent, les bourrasques, la pluie, la neige. Le pavé est gelé; on chancelle, on glisse, on tombe.

Mais l'été, lui aussi, a ses désagréments. La chaleur paralyse nos forces et notre volonté. Aucun courage; on a la «flemme». On transpire et, tandis qu'on s'en va à la campagne ou à la montagne chercher l'air frais et pur que nous refuse la ville, avec son pavé brûlant et ses murs surchauffés, les «gerces», cette maudite engeance, creusent des tunnels, défrichent des clairières dans nos vêtements d'hiver et nos fourrures, en dépit du troublant parfum de la naphthaline.

L'hiver ramène et rassemble ceux que l'été avait dispersés.

Madame retrouve sa broderie ou son crocheta-ge; elle recommande ses thés journaliers, aux malicieux papotages; elle reprend ses réceptions hebdomadaires, ses comités de bienfaisance et autres; elle est tout heureuse de refaire ses tournées dans les magasins et de préparer, dans un profond mystère, les étrennes de la maisonnée.

Et puis, il y a les spectacles, les concerts, les soirées, les dîners de gala, les bals, les conféren-

ces, même. Il y a encore le cinéma et la T. S. F. Allez, les occasions de distraction et de délasserement ne manquent pas.

Quant à Monsieur, c'est avec délices qu'il a retrouvé le coin du feu et ses livres favoris. Il a bien vite renoué la chaîne des habitudes hivernales. Le « rapport » de cinq heures et demie, six heures, au cercle ou au café. Le jass traditionnel, avec ses partenaires accoutumés. Les banquets de sociétés, et celles-ci sont légion. Il y a la quotidienne partie de billard, l'hebdomadaire club de quilles, qui promet quelque bon souper à la fin de la froide saison ou quelque belle excursion, en été.

Il y a les répétitions de chant, de musique, de gymnastique, théâtrales, etc., etc.

Monsieur n'a pas le temps de s'ennuyer. Comme Madame, pour un rien, il parlerait de surmenage.

Et les gosses! Et les sportsmen! Luges, patins, skis n'ont pas de cesse; ils s'en donnent à cœur joie.

Que reprochez-vous donc à l'hiver? C'est une bien jolie saison. Il bat son plein; inutile de lui faire grise mine. Souriez-lui, plutôt. Il passera plus vite.

J. M.

JE LE JURE!

SUR le préau, devant la caserne, la troupe est rassemblée, les compagnies compactes, formant un rectangle parfait. Ils sont là, quelque 700 jeunes hommes de chez nous, le regard clair, la tête haute, l'arme au pied.

Leur instruction militaire terminée, ils vont prêter serment au drapeau, promettre solennellement de le suivre partout, de le défendre jusqu'à la mort... minute poignante et magnifique. Pour la circonstance, dirait-on, le soleil brille d'un éclat particulier, les baïonnettes scintillent gaiement et projettent leurs miroitements de tous côtés.

Un commandement bref, sec comme un coup de feu; comme un seul homme, ces centaines de soldats se sont figés dans une immobilité parfaite, sur l'ordre du chef. La fanfare joue l'hymne national; le drapeau fédéral, cette croix blanche sur fond écarlate que nous connaissons tous pour l'avoir maintes fois admirée dès notre première enfance, passe devant les rangs, où plus d'un homme ressent un serrement à la gorge...

Après la lecture des ordres conventionnels, le soldat va prêter serment. Tête découverte, le bras droit levé, dans cet air matinal égaïé par un ciel d'une pureté parfaite, un seul cri, une seule exclamation s'élève...

« Je le jure ! »

Tel est le serment que tous nos hommes ont prononcé de 1914 à 1918, avant de partir à la frontière. Tous ont tenu parole. Beaucoup même jusqu'à la mort...

Tel est le serment que prononcerait notre jeunesse, à nouveau, si demain, le pays avait besoin d'elle.

E. N.

Au département. — En vérité, si vous aviez parfois un peu plus de bon sens, vous ne seriez pas un mauvais employé...

— Mais, pardon, monsieur, il ne vous est donc jamais venu à l'esprit que si j'avais un peu de bon sens, je ne serais pas employé du tout ?



ON NOVI PERMIS

NO z'âi oïu dèvesà de tote cllià castatrophe que l'arreve âi tenotmobile. Cein pào pas dourà pe grand teimps et noutrè z'autoritâ l'ant fabrequâ onna novalla loi que dussè sè votâ tot astout. Justameint lo Grand Conset l'a sè tenâbllie stâo dzor et on conseliè m'a fé vère ceif que voliant à babelhî. Dein cllia loi sè dit que, ora, du que l'âi a tant de trafi dein lè tserrâire, dâi locipède de tote le sorte du stausse que faut maneyî avoué lè piaute tant qu'âi locipède à fû, âo bin que l'ant dâi panâre po la fenna, dâi trame, dâi tsè, dâi camion, dâi tenotmobile et tot lo diablo et son train, ie vant baillî âi dzein que voliant allâ à pî onna permechon de pïoton. Nion n'arâ lo drâi de martsî dein lè tserrâire sein avâi clli permis. L'è su que porrant pas lo baillî à ti. Lâi arâi onna vesita à passâ. Lâi arâi on précaut que demorera âo tsât et que lâi derant : lo vesitateu dâi pïoton. Ti clliâo que voudrant clli permis dèvetrant allâ âo pas, corre, trottâ, galoppâ, châtâ, travessâ lè tserrâire po vère se pouant navigâ sein fère dâo mau âi tenotmobile. Dèvetrant assebin recordâ on catsîmo, quemet lo vilhio qu'on avâi lè z'autro iâdzio, pè demande et reponse et que se derâi dinse ?

D. Qu'è-te qu'on pïoton ?

R. L'è on coo qu'a la brelâire d'allâ adî sè fourrà devant lè tenotmobile.

D. Que dâi fère lo pïoton que vâo travessâ la tserrâire ?

R. Ie dâi avâi onna corna et pu cornattâ po que lè tenotmobile sè tsoûyant, et sèyant pas reinvessâ pè lè pïoton.

D. Lo pïoton a-te fâuta de savâi châtâ ?

R. Oï. A pî djeint ie dâi pouâi châtâ per dessus on tenotmobile pour pas lo dèredindî su la tserrâire.

D. Lo permis de pïoton cote-te tchè ?

R. N'è jamé trâo tchè quand on peinsè à tote lè couson qu'on pïoton baille âi tenotmobile.

D. Comment vâi-t-on qu'on pïoton l'a payî son permis ?

R. On lâi baille onna plliacqua que dâi sè betâ âo bas de la rita po fère vère que l'è ein râillo et que l'a payî son truque.

D. Qu'è-te que l'è marquâ su clliâ plliacqua ?

R. L'è marquâ trâi lettre que voliant à dere : Z'âi Un Truque, et qu'on écrit po fère pe cou ZUT !

Marc à Louis.

Troublant problème. — D'abord, c'est bien simple, de patrons, y n'en faut pas.

— Oui, t'as raison, mais... qui fera la paie, le samedi ?

— !!!

Par les chaleurs. — Garçon, le champagne que vous me servez est tiède.

— Monsieur doit faire erreur. Ce champagne vient d'être frappé à l'instant.

— D'insolation, sans doute.